Date : 15/05/2023

|  |
| --- |
| APPEL D’OFFRES PUBLIQUE NUMERO **HSJ/LMT/COSNTR/OPHTA/01**  Pour la construction d’un bâtiment à l’hôpital Saint Joseph dans la zone de santé de Limete, ville de Kinshasa. |

1. **Contexte et Justification**

L’OSC Rotary Clubs For Development met en œuvre, en partenariat avec le Programme National de Santé Oculaire et de la Vision (PNSOV) et la Division Provinciale de la Santé (DPS) de Kinshasa le programme commun « Vision Inclusive » 2022-2026 cofinancé par la Direction Générale de la Coopération belge au Développement (DGD) dans la Ville de Kinshasa, plus précisément dans les zones de santé (ZS) de Maluku 1, Maluku 2 et Nsele.

L’intervention vise principalement l’amélioration des conditions de vie des femmes, des hommes et des enfants de la ville de Kinshasa en renforçant l’accès de ces populations aux soins de santé primaires dont les soins oculaires. C’est dans cette perspective que le programme appuie le PNSOV dans l’intégration des soins de santé oculaires de qualité dans le Paquet Minimum d’Activités (PMA) et Paquet Complémentaire d’Activités (PCA) dans des ZS de la ville de Kinshasa.

Dans cette intégration des soins oculaires, le Programme « Vision Inclusive » a retenu l’hôpital Saint Joseph de Limete comme hôpital de référence et lieu de formation/stage pour les prestataires des soins des trois zones de santé appuyées. Pour améliorer les conditions de travail du service d’ophtalmologie de cet hôpital et pour lui permettre de prendre en charge les malades référés et d’assurer un bon encadrement des stagiaires en provenance de ces zones de santé, il est prévu dans le cadre de ce programme notamment :

* L’approvisionnement du service d’ophtalmologie de l’HSJ en médicaments ;
* La dotation du service d’ophtalmologie de l’HSJ en matériels et équipements de soins ;
* La formation des prestataires du service d’ophtalmologie de l’HSJ ;
* La construction du bâtiment devant abriter le service d’ophtalmologie de l’HSJ.

Une année après le démarrage du programme, la Direction de l’hôpital Saint Joseph veut lancer la construction du bâtiment devant abriter son service d’ophtalmologie. C’est dans ce cadre que le présent appel d’offre est publié.

1. **Objet de l’appel d’offres**

Le présent avis a pour objet la construction d’un immeuble R+1 devant abriter le service d’ophtalmologie au sein de l’hôpital Saint Joseph dans la zone de santé de Limete à Kinshasa

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Vision Inclusive » avec le financement de la DGD, l’hôpital Saint Joseph de Limete invite les entreprises de construction à soumettre leurs offres technique et financière à cet appel d’offres relatif à la réalisation des travaux de construction d’un immeuble devant abriter le service d’ophtalmologie au sein de l’hôpital Saint Joseph dans la commune de Limete, ville de Kinshasa.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Type d’ouvrages** | **Spécifications techniques** | **Lieu d’exécution** |
| 1 | Construction d’un immeuble R+1 | Voir cahier de prescription technique et plan | Kinshasa |

**Note :** La Direction de l’hôpital Saint Joseph invite tous les potentiels Entrepreneurs intéressés et remplissant les critères à soumissionner exclusivement en ligne en envoyant leurs dossiers simultanément aux deux adresses suivantes :

1. [hopitalsaintjosephkin@gmail.com](mailto:hopitalsaintjosephkin@gmail.com)

2. [moise.amisi@rotaryclubsfordevelopment.org](mailto:moise.amisi@rotaryclubsfordevelopment.org)

1. **Evaluation des soumissions**

Pour faciliter l’examen, l’évaluation et la comparaison des offres, le comité de sélection de l’hôpital Saint Joseph peut, à sa discrétion, demander des éclaircissements supplémentaires aux soumissionnaires.

III.1. Ouverture des offres

|  |  |
| --- | --- |
| Ouverture d’offres | Le comité de sélection analysera l’ensemble des offres et seules les offres remplissant les conditions reprises dans cet appel d’offres seront considérées. |
| Date et heure de soumission | Les propositions déposées après l’heure de la date limite ne seront pas acceptées. |

**Pour une évaluation objective des offres, les critères/documents ci-dessous seront pris en compte :**

• Certificat d'enregistrement auprès du ministère des Travaux publics ou de l'autorité compétente (obligatoire).

• Certificat de la visite du site avant la soumission de l'offre (obligatoire).

• Certificats de conformité fiscale (obligatoire).

• Formulaires de Soumission Remplis et Signés.

• Le Bordereau des Prix Unitaires complétée.

• Proposition technique et financière.

• Programme de travaux (calendrier de style Gantt pour l'achèvement des travaux).

• Expérience antérieure sur des projets similaires de taille similaire au cours des 3 dernières années, y compris les références (le comité de sélection se réserve le droit de vérifier la véracité).

• Les copies des états financiers des 6 derniers mois.

• Les Coordonnées Bancaires.

• Documents Administratifs et Fiscaux à jour : Identification Nationale, RCCM, Numéro d’impôt, Numéro d’immatriculation CNSS accompagné par la preuve de régularité des cotisations CNSS.

• Le délai de Validité de l’offre.

• Le délai de livraison.

• Présentation de l’Entreprise ou de la Société.

• CV et copie des Diplômes des personnes clés qui seront sur le Projet.

• Méthodologie de travail.

Les trois premiers documents sont requis pour poursuivre l’analyse de l’offre. Dans le cas contraire, l’offre sera disqualifiée.

**III.2. Evaluation technique** : 80 points maximum. Il faut réaliser un minimum de 64 points, soit 80% pour passer à l’évaluation financière.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **EVALUATION** | **CRITERES** | **MODE DE NOTATION** | **POINTS MAX** |
| 1.Expérience du soumissionnaire | 1.1. Nombre de projets réalisés et expériences : réalisés par le soumissionnaire pour les 10 dernières années, en précisant les références (nom du client joignable, téléphone et mail), les dates d’exécution et la valeur du projet. Les projets cités devront être attestés (lettre de commande et PV de réception ou attestation de bonne exécution ainsi que les photos des ouvrages pendant la construction et après achèvement ; pour les projets en cours : les lettres de commande et photos). Le manque de projet de montant similaire est éliminatoire.  (12 points) | Chaque référence technique de nature, de coût et de complexité similaires est notée sur quatre points (04) et ce, jusqu’à un maximum de trois (03) références des dix dernières années. | 25 |
| 1.2. Expérience précédente de projets de construction (tous projets confondus) dans la ville de Kinshasa et la présence du bureau de l’entreprise à Kinshasa  (10 points) | Chaque référence technique de nature, de coût et de complexité similaires à Kinshasa est notée sur deux points (02) et ce, jusqu’à un maximum de trois (03) références des dix dernières années (6 points)  La preuve de la présence physique du bureau de l’entreprise à Kinshasa est notée sur quatre points (04) |
| 1.3. Expérience de construction avec les ONG internationales ou entreprises privées de renommée au cours des dix (10) dernières années.  (3 points) | Chaque expérience de construction avec une ONG internationale ou entreprise privée de renommée est notée sur un point (01) et ce, jusqu’à un maximum de trois (03) références des dix dernières années. (03 points). |
| 2. Qualification du personnel | 2.1. Ingénieur d’étude et de conception des ouvrages (Bac+5 génie civil en BTP – transmission CV et copie du diplôme obligatoire,  Expérience en travaux BTP, travaux de constructions, Nombre des projets à montants similaires).  La présence d’un architecte dans la structure est importante.  (7 points) | * 10 ans et plus : 7 points * Entre 6 et 10 ans : 5 points * Entre 3 et 6 ans : 3 point * Moins de 3 ans : 1 point. | 24 |
| 2.2. Ingénieur conducteur des travaux (Bac+4 génie civil/BTP- transmission CV et copie du diplôme obligatoire, Expérience en travaux BTP, travaux de constructions, Nombre des projets à montants similaires  (7 points) | * 10 ans et plus : 7 points * Entre 6 et 10 ans : 4 points * Moins de 6 ans : 2 points |
| 2.4. Ingénieur électricien du site (Bac+5 électricité-transmission CV et copie du diplôme obligatoire, Expérience en travaux ou d’énergie solaire, Nombre des projets à montants similaires)  (5 points) | * 5 ans et plus : 5 points * Entre 3 et 5 ans : 3 points * Moins de 3 ans : 1 points |
| 2.5. Chef de chantier  (Bac+3 génie civil/BTP-transmission CV et copie du diplôme obligatoire, Expérience en travaux BTP, Nombre des projets à montants similaires)  (5 points) | * 6 ans et plus : 5 points * Entre 4 et 6 ans : 2 points * Moins de 4 ans : 0 points |
| 3. Equipements | 3.1. Bétonnière à essence d’une capacité de 300L minimum (Avec preuve de propriété ou de location)  (1 point) | 1 bétonnière présentée : 2 points | 15 |
| 3.2. Groupe électrogène de 5 KVA (Avec preuve de propriété ou de location)  (1 point) | 1 groupe électrogène de 5 KVA : 2 points |
| 3.3. Compacteur à plaque vibrante ou Dame sauteuse (Avec preuve de propriété ou de location)  (2 points) | 1 dame sauteuse : 2 points |
| 3.4. Un lot de matériel de construction et sécurité, caisse à produits pharmaceutiques et instruments nécessaires (brouettes, truelles, pelles, mètre ruban, niveau à bulle, scléromètre, corde de sécurité, EPI, etc…)  (4 points) | 4 points |
| 3.5. Camions/véhicules  1 camion-benne (Avec preuve de propriété ou de location (5 points) | 5 points |
| 4. Méthodologie générale détaillée y compris le planning d’exécution | Note méthodologique et organisation pour la gestion des travaux avec un organigramme précis et fonctionnel  Le soumissionnaire décrit d’une manière cohérente les étapes qu’il compte mettre en place pour exécuter les travaux, en adéquation avec le planning des travaux et le plan d’approvisionnement proposés | * L’allocation efficiente de ses ressources pour ces travaux (2 points) * L’occupation de l’espace lors du déroulement des activités et les dispositions de sécurité pour le personnel et particulièrement pour les malades et les prestataires des soins (2 points) * Stratégie d’approvisionnement du chantier (avec liste des partenariats existants/potentiels avec des fournisseurs locaux (2 points) * Description générale du dispositif de contrôle interne de type Plan d’Assurance Qualité (PAQ), transmettre le PAQ (2 points) * Planning d’exécution fourni est cohérent et en adéquation avec les ressources humaines proposées, le plan d’approvisionnement et les délais d’exécution   (4 points) | 12 |
| 5. Risques et leurs mesures d’atténuation | Description des risques liés à la mise en œuvre du présent projet et qui peuvent avoir un effet sur l’obtention et la réalisation en temps voulu des résultats attendus ainsi que sur leur qualité. (2 points) | | 4 |
| Description des mesures qui seront mises en place pour atténuer ces risques.  (2 points) | |
| **TOTAL** | | | **80** |

**III.3. Evaluation financière**

L'estimation devra être basée sur la connaissance des prix du marché local pour les matériaux, la main-d'œuvre et d'autres coûts.

Les prix devront rester fixes tout au long de l’exécution des travaux.

L'exactitude arithmétique du BOQ (Bill Of Quantities) proposé doit être vérifiée ligne par ligne (à la fois horizontalement et verticalement) pendant l'ouverture des plis. Si ce calcul donne un montant différent de celui indiqué par le soumissionnaire sur la première page, ce montant calculé prévaudra et le soumissionnaire se verra attribuer des points sur la base du nouveau montant calculé.

1. **Eligibilité**

* **Cet appel d’offres est ouvert à :**

1. Toute entité légalement enregistrée comme entreprise privée œuvrant dans le domaine de construction ;
2. Les entreprises privées nationales prouveront de manière suffisante qu’elles sont en règle avec la législation de la République Démocratique du Congo et qu’elles ont la capacité technique, les compétences et les expériences requises dans le domaine de construction des infrastructures hospitalières

* **Les soumissionnaires doivent justifier qu’ils exercent leurs activités suivant les exigences légales en vigueur en République Démocratique du Congo.**

Les documents suivants doivent faire partie des soumissions sous peine de disqualification :

1. L’immatriculation au nouveau registre de commerce ou au RCCM ;

2. Le numéro d’Identification National ;

3. L’Attestation fiscale en cours de validité ;

4. Le Certificat d'agrément délivré par le Ministère de Tutelle (Certificat d’agrément aux ITPRs) ;

5. Présentation de l’entreprise (comprenant la structure organique)

* **Les soumissionnaires se trouvant dans les situations décrites ci-dessous ne seront pas admis** à concourir dans le cadre du présent appel d’offres :

1. Etre en état de faillite ;
2. Etre admis au régime de liquidation des biens ;
3. Etre en état de redressement judiciaire, sauf s’il est justifié une autorisation en justice de poursuivre les activités ;
4. Avoir fait l’objet d’une condamnation pour une infraction pénale liée aux activités professionnelles (sanction s’appliquant aux principaux dirigeants des entreprises ou organisations ;
5. Exercer les activités proscrites par le droit congolais.
6. **Documents obligatoires à joindre au dossier (tout document non conforme/non joint entraînera une élimination directe) :**

Les Répondants ayant des compétences avérées dans le domaine de construction peuvent soumettre leurs dossiers d’offres.

Les dossiers doivent comprendre les éléments suivants :

1. Les statuts de l’entreprise (objet conforme à la spécification du marché) ;
2. Une attestation fiscale en cours de validité, signée conjointement par la DGI et/ou DGDA ;
3. Un agrément ITPR délivré par le Ministère des Travaux Publics et Infrastructures ;
4. Une copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « RCCM » ;
5. Une attestation de l’identification nationale ;
6. Une attestation de régularité des cotisations (ou les preuves de paiement) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS, datant de moins de 6 mois. Le comité de sélection demandera aux entreprises de fournir le document à jour (ou les preuves de paiement récent) avant la signature du contrat.
7. Un certificat de visite des lieux signé par l’Administrateur Gestionnaire de l’hôpital ou son délégué.
8. Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une lettre de groupement précisant le leader dudit groupement dument notariée par le service notaire.
9. Les relevés bancaires des 3 derniers mois au nom de l’entreprise prouvant la capacité financière de l’Entrepreneur. Le comité de sélection se réserve le droit de faire une vérification auprès des banques.
10. Les comptes financiers et les états financiers consolidés de la société mère certifiés par un cabinet d’expert-comptable indépendant, le cas échéant des 3 dernières années (2019, 2020 et 2021). Les états financiers doivent inclure, mais sans s’y limiter, les éléments suivants :

* Le bilan (obligatoire),
* Le compte de résultats/compte des pertes et profits (obligatoire),
* Le compte des flux de trésorerie,
* Le compte des variations des capitaux propres,
* Rapport du commissaire aux comptes, si disponible,
* Les notes/annexes des bilans financiers, si disponibles.

**Note**: Chaque soumissionnaire est tenu de visiter le futur site de l’ouvrage pour réunir, sous sa responsabilité propre, tous les renseignements qui pourraient lui être nécessaires pour préparer son offre. Les dépenses résultant de cette visite seront à charge exclusive du soumissionnaire.

**La visite du site** guidée par les membres du comité sera organisée le 22 et 23 mai 2023 de 12 heures à 15 heures.

1. **Accès au Dossier d’Appel d’Offres (DAO)**

Le Dossier d’Appel d’Offres est à retirer auprès de la Direction de l’hôpital Saint Joseph moyennant le paiement d’une caution de **200** USD (Dollars américains **Deux cents**) non remboursable. Tout paiement doit être attesté par un reçu.

1. **Soumission**

Les entreprises ayant l’expérience, l’expertise et la capacité financière doivent envoyer leurs dossiers complets par courrier électronique aux adresses suivantes :

1. [hopitalsaintjosephkin@gmail.com](mailto:hopitalsaintjosephkin@gmail.com)

2. [moise.amisi@rotaryclubsfordevelopment.org](mailto:moise.amisi@rotaryclubsfordevelopment.org)

L’objet du mail sera : **HSJ/LMT/COSNTR/OPHTA/01**

Les dossiers d’offres sont à envoyer au plus tard le samedi 3 juin 2023 à minuit heure de Kinshasa. Ceux envoyés après cette échéance seront purement et simplement déconsidérés.

Tous les documents sont à envoyer sous **format PDF**. Aucun autre format ne sera accepté.

Les dossiers physiques ne seront pas acceptés

Seront également déconsidérés, les dossiers qui n’auront pas été envoyés à toutes les deux adresses email à la fois.

Les demandes de clarification sont acceptées jusqu’au 26 mai 2023 à 16 heures par email aux deux adresses ci-dessus.

Chaque dossier sera évalué par le comité de sélection et l’acceptation de la soumission dépendra des résultats de l’évaluation et de la transmission des documents exigés dans cet appel d’offres.

Des visites de vérification des réalisations mentionnées dans les offres seront conduites par le comité de sélection pour confirmer la qualité des ouvrages. Une vérification auprès des références n’est pas à exclure.

Ne seront pas considérées, les soumissions qui :

* Ne sont pas envoyées simultanément aux deux adresses email indiquées ci-dessus ;
* Sont transmises hors délai ;
* Sont incomplètes ou ne sont pas conformes aux exigences à cet appel d’offres ;
* Sont élaborées en une autre langue que le Français.

Docteur François-Pantaléon KAJINGULU

Médecin Directeur de l’hôpital Saint Joseph

